



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DE LOUVAIN

Rue des Wallons, 67 ■ 1348 Louvain-la-Neuve ■ 010/45.08.88

agl@aglouvain.be ■ www.aglouvain.be

PV de la commission électorale

16 mars 2016 | 12h30 | Salle du comité de l'AGL

Présents : Aude-Marie Béal-Toulotte, Maxime Debruxelles, Jonathan Leysens, Remacle Thonard, Florence Vanderstichelen.

Excusés : Loïc Druenne, Maxime Labou, Olivier Pereira, Geoffrey Willems.

Secrétariat : Maxime D.

1. Approbation du PV 160216

- Pas de remarque, le PV est approuvé -

2. Ordre des listes

Un tirage au sort a été effectué pour déterminer l'ordre dans lequel les listes apparaîtront sur le bulletin de vote.

- Première position : Geronimo
- Seconde position : Bière Awakend
- Troisième position : Alm'Action 2.0
- Quatrième position : Cactus Awakens

3. Approbation dérogation article 13 sur le site de Mons

La commission approuve la dérogation à l'article 13 (campagne neutre) pour le site de Mons.

4. Analyse des plaintes

Invités : François-Xavier Lievens (porte parole Cactus Awakens) et Lise Cazzoli (porte parole Geronimo).

4.1. CGEI

Concernant la plainte de la liste Cactus Awakens, il est décidé de ne pas accorder l'étiquette CGEI aux deux étudiant·e·s concerné·e·s, n'ayant pas manifesté leur volonté de s'investir davantage à la CGEI.

4.2. Affichage illicite

La Commission rappelle les règles aux deux listes et souligne le bon suivi des rappels à l'ordre déjà effectués. Elle suit de près le bon déroulement et reste vigilante sur cette question.

4.3. Drive

La Commission électorale estime avoir perdu son temps à devoir traiter de cette question pour laquelle les torts sont partagés. Il n'y a pas de préjudice majeur, et plus de préjudice à l'heure actuelle. La commission demande que tous les accès libres soient restaurés aux ancien·ne·s candidat·e·s Cactus 2.0.

4.4. « Détournement de candidat » sur le site de Tournai

Étant donné les éléments dont la Commission dispose, il n'y a pas lieu de prendre de sanction, puisqu'il n'y a pas à notre sens de faute – tout au plus un manque de fair-play.

4.5. Pression sur les candidats de Mons

5. Différence de nom

Une candidate s'est inscrite sous un nom différent de celui inscrit dans les listings de l'UCL. Puisqu'il s'agit de son nom d'usage, la Commission l'inscrit sous le nom fourni lors de l'inscription.

6. Organisation des bureaux de vote

Des bureaux de vote seront organisés à Saint-Gilles, Woluwé et Louvain-la-Neuve.

Le site de Mons s'occupe d'organiser ses propres bureaux de vote.

Pour Tournai, Timur contacte Stéphanie Coupie pour lui rappeler d'organiser les bureaux de vote, avec les étudiant·e·s candidat·e·s à Tournai.

Organisation pratique :

Sur les deux journées de vote (lundi et mardi) :

- Une journée à Woluwé et Saint-Gilles : 4 tablettes à Woluwé (deux bureaux) et 1 à Saint-Gilles (+ mobiliser autres outils de vote si possible) Contacter candidat·e-s sur place pour aider à l'organisation + candidat·e-s de LLN pour aider.
- Une journée à LLN : 5 tablettes. Organiser plusieurs bureaux de vote. L'important reste de donner une visibilité au vote.
- Tournai : Pas nécessaire d'envoyer les tablettes. Recontacter Stéphanie Coupie + Envoyer la Savate en PDF.